# COMMUNE DE PUPILLIN 39600

# <u>N° 40 – PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL</u> Séance ordinaire du 23 mai 2024

<u>Présents</u>: BEAUPOIL Jean-Luc, DUROCHÉ Michelle, PETIT Léo, CRINQUAND Mickaël, BOUILLET Kevin, MARGUET Bernard, PACCARD Joël, CART Odile, LAURENT Éric

Absente excusée: THIEVENT Christiane

Secrétaire de séance : LAURENT Éric

#### **ORDRE DU JOUR**:

- 1) Formation Prévention et Secours Civiques au niveau 1 (PSC1) et remise à niveau
- 2) Plan communal de sauvegarde
- 3) Appel d'offres création de 2 appartements dans le bâtiment Mairie
- 4) Étude de devis cimetière
- 5) Étude de devis travaux bois
- 6) Étude de devis tondeuse
- 7) Délégation de service public assainissement
- 8) Questions diverses

## Le Maire demande l'autorisation d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Demande d'occupation du domaine public

Cette demande est acceptée à l'unanimité

#### 1) Formation Prévention et Secours Civiques au niveau 1 (PSC1) et remise à niveau

Le conseil décide à l'unanimité de proposer une nouvelle formation PSC1 aux habitants de plus de 12 ans (10 personnes maxi) semaine 26 du lundi 24 au jeudi 27 juin de 19h à 21h à la salle polyvalente.

Le coût pour la commune est de 60 € par personne. La commune décide d'en prendre 50 € à sa charge ce qui reviendra à 10 € par personne inscrite.

Il décide en outre, de proposer une remise à niveau PSC1 (pour ceux qui ont déjà fait la formation PSC1 en 2021) le lundi 17 juin de 19h à 21h à la salle polyvalente

Le coût pour la commune est de 30 € par personne. La commune décide d'en prendre 20 € à sa charge ce qui reviendra à 10 € par personne inscrite.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie jusqu'au 31 mai 2024.

#### 2) Plan communal de sauvegarde

Le Maire explique que toutes les communes exposées à des risques doivent établir un Plan Communal de Sauvegarde afin de prévoir et structurer l'action communale en cas de crise. Considérant que la commune de **Pupillin** est exposée à des risques tels que :

- Risque canicule;
- Risque sismique ;
- Phénomènes météorologiques (tempête, orages violents, neige-verglas, ...).

Le Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Pupillin sera établi à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024. Il est consultable en Mairie.

# 3) Appel d'offres création de 2 appartements dans le bâtiment Mairie

VU la consultation en date du 16 avril 2024 dont l'objet est « Mission de maîtrise d'œuvre en vue de la création de deux appartements dans l'ancienne mairie-école de Pupillin » ;

VU la consultation initiée sur une prestation divisée en lots : Lot N°1 : mission de maitrise d'œuvre ;

VU les différentes mesures de publicités établies dans le cadre de cette consultation (Plateforme www.marches-publics.info);

VU la date limite de remise des offres fixée au 17 mai 2024 à 12H00;

VU la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 21 mai 2024 pour procéder à l'ouverture des plis, et émettre un avis sur l'attribution du marché à l'entreprise ayant remis l'offre jugée « économiquement et techniquement la plus avantageuse » au regard des critères de jugement des offres précisés dans le règlement de consultation, à savoir :

- Valeur Technique : 55%
- Prix: 45%

VU la remise de 4 offres dans les délais ;

VU le caractère irrégulier d'une offre car la visite sur site n'a pas été effectuée;

VU la proposition de la CAO d'attribuer le marché à la société SICA Jura ;

## Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

1 / Attribue le marché « Mission de maîtrise d'œuvre en vue de la création de deux appartements dans l'ancienne mairie-école de Pupillin » à la société SICA Jura ayant remis l'offre jugée « économiquement et techniquement la plus avantageuse » au regard des critères de jugement des offres précisés dans le règlement de consultation pour un montant total, 26 125 € HT ;

2 / Autorise M. le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

#### 4) Étude de devis cimetière

Le Maire explique que la demande de subvention n'a pas encore été étudiée par la Préfecture. Le conseil décide de demander un nouveau devis et de faire réactualiser les anciens.

# 5) Étude de devis travaux bois

Après étude des différents devis, le conseil décide à l'unanimité de confier les travaux de bois pour l'année 2024 à l'entreprise JURASYLVI de Foulnay pour un montant de 11 482,50 € HT. Le devis de l'ONF s'élevait à 16 430 € HT.

# 6) Étude de devis tondeuse

Après étude de devis, le conseil décide avec 6 voix pour, 2 abstentions et une voix contre, d'acheter une tondeuse « mulching » chez Aviet Motoculture pour un montant de 5 401, 17 € HT. L'ancien matériel sera emmené en déchetterie, jugé trop dangereux.

#### 7) Délégation de service public assainissement

La commune d'Arbois, propriétaire de la station d'épuration qui récupère les eaux usées des communes d'Arbois, Montigny, Pupillin et Mesnay propose que ces 4 communes se groupent pour la future délégation de service public qui arrive à échéance au 20/04/2025.

Après discussion et présentation des différents modes de gestion possible, le conseil municipal décide à l'unanimité de rester en Délégation de Service Public pour l'assainissement.

La société Ingénierie CK est retenue comme assistant à maitrise d'ouvrage et le devis correspondant d'un montant de 1 200,00 € HT est accepté à l'unanimité.

## 8) Demande d'occupation du domaine public

La Fruitière Vinicole de Pupillin demande l'autorisation d'utiliser une partie du domaine public au 35 rue du Ploussard pour y installer une terrasse et la sécuriser par des gabions.

Suite à une délibération prise en 2017, le conseil décide à l'unanimité de maintenir le tarif fixé à 5 €/m² pour toute la période estivale allant du 1<sup>er</sup> mai au 31 août de chaque année, sans tenir compte de la période d'occupation.

Le conseil autorise le Maire avec 7 voix pour et 2 abstentions à signer une convention avec la Fruitière Vinicole de Pupillin pour l'autoriser à aménager cette terrasse du 1<sup>er</sup> mai au 31 août sur une surface de 12 m<sup>2</sup>.

#### 9) Questions diverses

<u>Vente de Gré à Gré</u>: Le Maire informe les conseillers qu'une vente de gré à gré de bois résineux a eu lieu le 22 mai (parcelle 21 ar). Le volume total était de 481 m³ et le bois a été vendu à la société BREGAND BOIS pour un montant de 14 548 €.

## **Fleurissement:**

La commission fleurissement remercie toutes les bonnes volontés présentes lors des plantations.

#### **INFORMATIONS**

#### Hôpitaux publics de Dole:

Le comité de défense des hôpitaux publics de Dole propose aux habitants de remplir un questionnaire sur l'accès aux soins sur le bassin Dolois. Ce questionnaire est disponible en mairie.

#### La France en courant : 35<sup>ème</sup> tour du 13 au 27 juillet 2024 :

Pupillin sera traversé par cette course le vendredi 19 juillet entre 14h30 et 16h.

#### **RD 246:**

Des échanges sont en cours avec le Conseil Départemental du jura pour sécuriser cette route très dégradée.

#### Adressage:

Comme le voulait la loi, la base adresse locale a été certifiée. Un devis sera demandé pour l'achat de nouvelles plaques de rues et de nouveaux numéros.

## Vente de brioches par l'APEI:

Elle aura lieu du lundi 14 au 20 octobre 2024. Mme CART Odile accepte de s'en occuper encore cette année. Un grand merci à elle pour son bénévolat et merci aux habitants de lui réserver le meilleur accueil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

Le maire Le secrétaire de séance

Jean-Luc BEAUPOIL Éric LAURENT